

ENQUÊTE PUBLIQUE - RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU - MARMANDE

OUVERT LE 28/11/2025 À 08 HEURES, CE REGISTRE SERA CLOS LE
06/01/2026 À 17 HEURES 30



Un PLU, c'est quoi exactement ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) encadre l'aménagement et l'urbanisation à l'échelle communale en intégrant les principes du développement durable. Sa révision permet d'adapter les orientations, de définir de nouveaux enjeux pour les habitants et de se conformer aux évolutions législatives ainsi qu'aux documents d'urbanisme supra-communaux.

Pourquoi un PLU à Marmande ?

Marmande se transforme, et émergent de nouvelles attentes en matière d'urbanisme, d'habitat et de préservation des espaces naturels. Face aux enjeux de la transition écologique et de l'aménagement durable, le PLU permet d'adapter les règles de construction et d'occupation des sols aux spécificités locales, tout en veillant à concilier développement économique, qualité de vie des habitants et protection du patrimoine ainsi que des paysages.

Le PLU répond ainsi à plusieurs enjeux :

- Organiser le développement urbain de manière cohérente
- Intégrer le développement durable et protéger notre environnement
- Répondre aux besoins des habitants : logement, mobilité, équipements
- Adapter la ville aux évolutions législatives et aux projets territoriaux

Une enquête publique ouverte à tous

L'enquête publique se tiendra du 28 novembre 2025 au 6 janvier 2026 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi). Elle permettra à chacun de consulter le projet de PLU, de poser des questions et de formuler des observations ou des propositions.

- Sur le **registre papier en mairie**, validé par le commissaire enquêteur
- **En ligne** via le site de la mairie
- **Par courrier** à Mme Christine DOYEN – Mairie de Marmande, Service Urbanisme, Place Clemenceau, BP 313, 47207 Marmande Cedex
- **Par courriel** : urbanisme2@mairie-marmande.fr (<mailto:urbanisme2@mairie-marmande.fr>)

Madame Christine DOYEN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Bordeaux. Elle se tiendra à disposition du public, les jours suivants :

- le 28 novembre 2025 de 8h à 12h
- le 10 décembre 2025 de 13h30 à 17h30
- le 15 décembre 2025 de 8h à 12h
- le 6 janvier 2026 de 13h30 à 17h30

Votre avis compte ! Cette démarche participative est l'occasion pour chaque citoyen, commerçant, acteur économique ou associatif, de s'exprimer sur le cadre de vie de demain.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est une procédure réglementaire assurant l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Elle est dorénavant appelée enquête environnementale et est codifiée sous les articles L123 et R123 du code de l'environnement. Dans le cadre de l'enquête dont la durée est fixée par l'autorité organisatrice dans son arrêté d'ouverture, l'information du public est assurée au moyen du dossier d'enquête mis à disposition sur le ou les lieu(x) d'enquête et sur internet. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet sur le ou les lieu(x) d'enquête et par voie numérique. Elle peut aussi dialoguer avec le commissaire enquêteur au cours de ses permanences tenues généralement en mairie.



Arrêté Municipal du 03/11/2025

👁 voir la pièce jointe (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/voir?arrete=3190>)



Avis d'enquête

👁 voir la pièce jointe (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/voir?avis=3190>)

Siège de l'enquête publique

Mairie - Marmande

Place Georges Clemenceau

47200 Marmande

www.mairie-marmande.fr (<http://www.mairie-marmande.fr>)

Lieu d'enquête

Mairie - Marmande

Place Georges Clemenceau

47200 Marmande

www.mairie-marmande.fr (<http://www.mairie-marmande.fr>)

LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

L'enquête publique est conduite et animée par un commissaire enquêteur. Personnalité neutre et indépendante, inscrite sur les listes d'aptitude au titre de l'année, le commissaire enquêteur est désigné par le président du Tribunal administratif ou dans certains cas par le Préfet. Garant du bon déroulement de la procédure d'enquête, le commissaire enquêteur recueille l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, par voie numérique ou lors des permanences durant l'enquête et rend à l'issue de celle-ci son rapport et conclusions motivées.

En savoir plus sur les commissaires enquêteurs : www.cnce.fr (<https://www.cnce.fr/>)

La commissaire enquêtrice

Madame Christine DOYEN

Moyens de participation

Les observations et propositions peuvent être déposées sur ce **registre numérique** (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/deposer-son-observation>), ou envoyées par **e-mail** (<mailto:revision-plu-marmande@mail.registre-numerique.fr>) (revision-plu-marmande@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique. Elles peuvent être également déposées sur les registres « papier » prévus dans le lieu d'enquête, pendant les heures d'ouverture au public, au cours des permanences, ou être adressées à Madame la commissaire enquêtrice, par courrier, avant la clôture de la procédure, au siège de l'enquête publique, Mairie - Marmande, Place Georges Clemenceau, 47200 Marmande. Toute contribution exprimée selon des modalités non prévues ou reçues en dehors de la période d'ouverture de l'enquête ne sera pas prise en compte.

Permanences de la commissaire enquêtrice

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des quatre permanences indiquées ci-dessous.

Par date **Par lieu** **Carte**



Vendredi 28 Novembre 2025 de

08h00 à 12h00

Mairie - Marmande Place Georges Clemenceau
47200 Marmande

Lundi 15 Décembre 2025 de 08h00

à 12h00

Mairie - Marmande Place Georges Clemenceau
47200 Marmande

Mercredi 10 Décembre 2025 de

13h30 à 17h30

Mairie - Marmande Place Georges Clemenceau
47200 Marmande

Mardi 06 Janvier 2026 de 13h30 à

17h30

Mairie - Marmande Place Georges Clemenceau
47200 Marmande

Siège de l'enquête: Mairie - Marmande - Place Georges Clemenceau 47200 Marmande

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/mentions-legales>) Charte d'utilisation (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/charte-utilisation>) Données personnelles (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/privacy>) Accessibilité (<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-marmande/accessibilite>)

Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de Registre Numérique (<https://www.registre-numerique.fr/>) © Publilégal (<https://www.publilegal.fr/>) 2014 - 2026